

## SOMMAIRE DE L'EXAMEN DE PROJET D'EDC : Centrale à cycle combiné Norte III

<b>Description du projet</b>	Projet de centrale à cycle combiné Norte III
<b>Parrains</b>	Macquarie Corporate Holdings Pty Limited Tecnopower S.A. de C.V.
<b>Pays</b>	Mexique
<b>Catégorie de projet</b>	A
<b>Exportateurs canadiens</b>	Divers exportateurs canadiens
<b>Description des biens d'équipement et services</b>	Vente de biens et services canadiens
<b>Produit d'EDC</b>	Financement de projets
<b>Date de publication sur le site Web d'EDC (jj-mm-aa)</b>	20-07-2017
<b>Date de la signature (jj-mm-aa)</b>	31-08-2017

### Catégorie du projet

Le projet consiste en la construction i) d'une centrale à cycle combiné alimentée au gaz naturel d'une puissance installée de 954 mégawatts; et ii) d'une conduite de 15 kilomètres pour acheminer les eaux usées vers une usine de traitement existante. Le gaz naturel sera fourni par la Comisión Federal de Electricidad (CFE), la société nationale de service public qui s'est aussi engagée à acheter l'électricité produite par la centrale, une fois celle-ci mise en service. La centrale sera équipée de turbines General Electric.


Le projet a été classé dans la catégorie A. (Les définitions des catégories de projet se trouvent [ici](#).)

### Résumé de l'examen d'EDC

EDC a examiné le projet conformément à sa Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale et aux Principes de l'Équateur. Son équipe des Services consultatifs environnementaux a conclu qu'il respectait les exigences environnementales applicables du pays d'accueil et les Principes de l'Équateur. Pour arriver à cette conclusion, EDC a examiné l'évaluation des incidences environnementales et sociales, notamment le rapport d'un consultant indépendant, ainsi que divers plans de gestion et rapports de contrôle préalable indépendants.

### Liste non exhaustive des principaux enjeux environnementaux et sociaux associés au projet et des mesures d'atténuation examinés par EDC

**Sécurité** : Compte tenu des problèmes de sécurité posés par la criminalité (enlèvements et menaces d'extorsion dans la région de Ciudad Juárez) et des allégations de non-respect des droits de l'homme (bilan apparemment peu glorieux des forces de sécurité mexicaines à cet égard), EDC considère que la planification de la sécurité du projet est un enjeu crucial.



**Mesures d'atténuation :** Un plan de sécurité tenant compte des risques potentiels pour la sécurité du site a été élaboré pour le projet. Ce plan prévoit des mesures préventives comme l'aménagement strict de l'horaire de travail, l'érection d'une clôture autour du site et le contrôle des accès de manière à interdire le travail nocturne (si le travail de nuit est nécessaire ou requis, il exigera la prise de mesures appropriées en matière de supervision et de sécurité), la délimitation de zones interdites aux ouvriers et le recours à du personnel de sécurité non armé tenu au respect de la politique de sécurité physique et du plan de protection civile de Techint. Dans le cadre de l'ESAP, le projet sera accompagné d'un plan de gestion de la sécurité plus complet, prévoyant des mécanismes pour le signalement des actes illicites ou répréhensibles commis par les agents de sécurité.

**Utilisation rationnelle des ressources et prévention de la pollution :** Comme pour toute centrale au gaz, les émissions de cheminée (ex. : dioxyde d'azote) et de gaz à effet de serre figurent parmi les principales incidences potentielles. Les émissions de GES générées par la centrale en exploitation sont estimées à 2,73 millions de tonnes d'équivalents CO<sub>2</sub> par année.

**Mesures d'atténuation :** Les promoteurs du projet s'engagent à intégrer au complexe les meilleures technologies disponibles (brûleurs à faible émission de NO<sub>x</sub>, stations de surveillance continue des émissions et techniques avancées de production d'énergie thermique) pour contrôler et réduire les émissions de cheminée. Pour s'assurer que les émissions de la centrale respectent les critères de performance de l'IFC ainsi que la réglementation locale, des études de modélisation de la qualité de l'air ont été réalisées conformément aux pratiques exemplaires, à l'aide de données météorologiques et de données provenant de stations de surveillance de la pollution atmosphérique situées à proximité.

**Biodiversité :** Les études préliminaires ont permis de recenser six espèces végétales dans la zone du projet, parmi lesquelles aucune n'est considérée comme endémique ou menacée, que ce soit par les autorités du pays hôte ou les organisations internationales. En ce qui concerne la faune, on signale la présence de 252 espèces dans le secteur, en majorité des mammifères et des oiseaux. De ce nombre, un lézard et trois oiseaux sont désignés comme « menacés » dans la liste d'espèces indigènes du Secrétariat à l'Environnement et aux Ressources Naturelles du Mexique. Toutefois, compte tenu de la stabilité de leur population à l'échelle mondiale, ces espèces sont qualifiées de « Préoccupation mineure » par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Le consultant indépendant en matière environnementale et sociale recruté par les prêteurs et le rapport d'évaluation des incidences environnementales (EIE) arrivent à la même conclusion : des impacts majeurs sur la biodiversité paraissent peu probables.

**Mesure d'atténuation :** Les promoteurs du projet ont dû actualiser les données des études préliminaires afin d'assurer leur conformité avec les normes internationales, et ils mettront en place des contrôles pour limiter l'accès des entrepreneurs aux seules zones de travail autorisées et établiront un plan de surveillance, de sauvetage et de relocalisation afin de protéger la biodiversité.



## **Documentation examinée**

Voici une liste indicative des principaux documents examinés conformément à la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale actuelle :

- Évaluation des incidences environnementales (2012)
- Évaluation des incidences sociales (2008)
- Rapport du consultant indépendant en questions environnementales et sociales (2015)
- Divers rapports et plans de gestion environnementale et sociale

## **Normes environnementales et sociales applicables de la Société financière internationale (IFI) utilisées par EDC (en plus des critères du pays d'accueil)**

- Norme de performance 1 : Évaluation et gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux
- Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail
- Norme de performance 3 : Utilisation rationnelle des ressources et prévention de la pollution
- Norme de performance 4 : Santé, sûreté et sécurité des communautés
- Norme de performance 5 : Acquisition de terres et réinstallation involontaire
- Norme de performance 6 : Conservation de la biodiversité et gestion durable des ressources naturelles vivantes
- Norme de performance 8 : Patrimoine culturel